



INFN

Institut National des Formations Notariales

Site de POITIERS

Téléport 4 – avenue Thomas Edison 86960 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL

Tél : 05 49 49 42 55 / courriel : info@cfpn-poitiers.fr

CANDIDATURE NOUVELLE VOIE PROFESSIONNELLE 2019

**A retourner avant le 1^{er} juin à INFN – site de Poitiers
à l'adresse ci-dessus**

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone portable :

Email :

MASTER 2 : spécialité.....

date.....

faculté.....

Diplôme équivalent :

(voir conditions pages suivantes)



INFN

Institut National des Formations Notariales

Site de POITIERS

Téléport 4 – avenue Thomas Edison 86960 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL

Tél : 05 49 49 42 55 / courriel : info@cfpn-poitiers.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces à adresser au Centre de Formation :

- Première page du dossier de candidature
 - Lettre de motivation manuscrite du candidat comportant NOM, adresse, téléphone, email
 - 1 CURRICULUM VITAE à jour
 - ÉTAT CIVIL
 - extrait d'acte de naissance récent ou fiche d'état civil récente
 - copie de la carte d'identité recto/verso
- Pour les étrangers : 1 fiche d'état civil récente + 1 copie du titre de séjour
- Document justifiant du domicile
 - Document justifiant de l'obtention du diplôme national de master en droit ou de l'inscription en seconde année de ce diplôme
- Les candidats qui ne sont pas titulaires du diplôme national de master au jour de la clôture des inscriptions doivent justifier de son obtention au plus tard avant l'entretien individuel de sélection.***
- Diplômes admis en dispense du diplôme national de master en droit :*
- *tout diplôme national sanctionnant un niveau de formation correspondant à au moins 5 années d'études après le baccalauréat dans les disciplines juridiques, économiques, comptables ou de gestion, délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel, professionnel habilité à cet effet ;*
 - *tout diplôme conférant le grade de master et sanctionnant des études dans les disciplines juridiques, économiques, comptables ou de gestion ;*
 - *tout diplôme, visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à 5 années d'études après le baccalauréat dans les disciplines juridiques, économiques, comptables ou de gestion, délivré par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'état.*
- Les relevés des notes obtenues par le candidat pendant l'ensemble de son cursus post baccalauréat)
 - Déclaration sur l'honneur sur le nombre de candidatures des années antérieures dans un centre de formation professionnelle et attestant de la seule candidature 2019 à l'INFN – site de Poitiers (modèle à utiliser ci-dessous)
 - 2 photos d'identité
 - 1 chèque de **150 €** pour frais de dossier, à l'ordre de INFN
(Ce chèque reste acquis à l'INFN – site de Poitiers quelle que soit l'issue de la candidature)



INFN

Institut National des Formations Notariales

Site de POITIERS

Téléport 4 – avenue Thomas Edison 86960 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL

Tél : 05 49 49 42 55 / courriel : info@cfpn-poitiers.fr

Modalités de la sélection des dossiers

Les candidatures doivent être transmises à l'INFN de leur choix **au plus tard le 1^{er} juin 2019**.

Un candidat ne peut faire acte de candidature que dans un seul site.

Les dossiers seront soumis à la commission de sélection prévue à l'article 10 du décret du 5 juillet 1973 modifié qui établira la liste des candidats retenus pour se présenter à un entretien individuel. La liste sera affichée dans les locaux de l'INFN – site de Poitiers au plus tard le 15 juillet 2019.

L'entretien individuel de sélection

L'entretien individuel de sélection est organisé par chaque site d'enseignement, au plus tard le 15 septembre de chaque année.

Les convocations seront adressées aux candidats retenus, au moins 15 jours avant la date de l'entretien, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Cet entretien comporte une discussion de 20 minutes avec la commission de sélection.

L'entretien permettra d'apprécier la culture juridique du candidat, sa personnalité et sa motivation pour accéder à la préparation au métier de notaire.

Au terme des entretiens individuels, la commission établira la liste des candidats admis à suivre l'enseignement dispensé par l'INFN – site de Poitiers. Cette liste sera portée à la connaissance des candidats, par voie d'affichage ou par tout autre moyen équivalent, au plus tard le dernier jour ouvré du mois de septembre 2019.

La formation

➤ *Les modules*

La formation dispensée est organisée en 6 modules, répartis sur une période totale de 31 mois (voir programme en fin de dossier). Le module initial est consacré aux spécificités juridiques et professionnelles du notariat, l'enseignement est dispensé pendant 1 mois à temps plein. Les 5 autres modules sont dispensés par périodes de 6 mois en alternance (1 semaine par mois).

Chacun des modules composant la formation est sanctionné par une session d'examen comportant une épreuve écrite (sujet national) et une épreuve orale.

➤ *Le lieu* : les étudiants suivent les modules d'enseignement du site où ils ont été admis à s'inscrire.

➤ *Durée du stage* : 30 mois



INFN

Institut National des Formations Notariales

Site de POITIERS

Téléport 4 – avenue Thomas Edison 86960 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL

Tél : 05 49 49 42 55 / courriel : info@cfpn-poitiers.fr

FRAIS DE SELECTION, DE SCOLARITÉ ET D'EXAMEN

Tarifs 2018/2019

- **Frais de sélection : 150 €**
- **Module initial : 600 €**
- **Autres modules : 1 100 € chacun**
- **Frais d'examen par module : 300 €**

(Sous réserve de modification par le conseil d'administration de l'INFN)



INFN

Institut National des Formations Notariales

Site de POITIERS

Téléport 4 – avenue Thomas Edison 86960 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL

Tél : 05 49 49 42 55 / courriel : info@cfpn-poitiers.fr

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), né(e) le

..... à

demeurant à

- déclare sur l'honneur ne pas avoir envoyé de candidature en 2019 à un site autre que Poitiers,

- déclare sur l'honneur :

- que c'est ma première candidature
- avoir candidaté en 2014 au CFPN de
- avoir candidaté en 2015 au CFPN de
- avoir candidaté en 2016 au CFPN de
- avoir candidaté en 2017 au CFPN de
- avoir candidaté en 2018 au CFPN de

(cocher la ou les cases correspondantes)

Fait à

Le

Signature



INFN

Institut National des Formations Notariales

Site de POITIERS

Téléport 4 – avenue Thomas Edison 86960 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL

Tél : 05 49 49 42 55 / courriel : info@cfpn-poitiers.fr

PROGRAMME DES MODULES

Module initial

DROIT PROFESSIONNEL NOTARIAL

1. Présentation de la profession notariale (attributions du notaire, spécificité de l'acte notarié)
2. Déontologie, discipline et responsabilité
3. Organisation professionnelle
4. Conditions d'exercice de la profession
5. Comptabilité notariale et taxe
6. Droit social notarial
7. Gestion de l'office
8. Evaluation et négociation immobilières (panorama)
9. Gestion de patrimoine (panorama)
10. Techniques de dématérialisation (TIC, téléactes, signature électronique)

Module

DROIT DE LA FAMILLE I

1. Régimes matrimoniaux (régime primaire, régime légal de communauté, régime conventionnel)
2. Changement de régime matrimonial
3. Régime légal (composition, gestion, dissolution et liquidation)
4. Pratique notariale du divorce
5. Situation patrimoniale des concubins et des partenaires soumis à un PACS
6. Droit de l'indivision (légale et conventionnelle)
7. Droit international privé des régimes matrimoniaux
8. Personnes protégées (mineur, majeur, fiducie, gestion)
9. Mandat de protection future

Module

DROIT IMMOBILIER I

1. Droit foncier privé (servitudes, mitoyenneté)
2. Droit foncier public (droit de préemption, domanialité, expropriation)
3. Droit de l'urbanisme intéressant le notariat
4. Copropriété
5. Avant-contrats
6. Vente d'immeubles existants
7. Publicité foncière
8. Sûretés-fiducie
9. Fiscalité immobilière

Module

DROIT DE LA FAMILLE II

1. Principes de filiation
2. Etat civil – nationalité
3. Successions et libéralités : ouverture de la succession, dossier de la succession ; règlement de la succession légale : principes de dévotion
4. Transmission de la succession (option, saisine, administration, mandat posthume)
5. Libéralités (testaments et donations) : conditions de validité communes ; conditions de validité spécifiques (testaments, donations notariées) ; dons manuels, donations déguisées et indirectes
6. Donations graduelles, résiduelles
7. Droits du conjoint survivant (succession légale ou volontaire)
8. Donations entre époux, cumul QDO/QDS entre époux
9. Partage de la succession ; opérations préalables ; rapports et réductions des libéralités ; partage amiable ou judiciaire ; attribution préférentielle
10. Liquidation et partage d'une succession en présence de libéralités ; méthodologie et cas pratiques
11. Déclaration de succession (fiscalité) : actif et passif ; abattements ; liquidation et paiement des droits
12. Fiscalité des donations
13. Droit international privé des successions

Module

DROIT IMMOBILIER II

1. Droit rural
2. Droit des collectivités territoriales
3. Droit de la construction : autorisations d'urbanisme (division des sols, permis de construire, etc)
4. Promotion immobilière (sociétés de construction, ventes d'immeubles à construire, ventes d'immeubles à rénover) ; cession de terrains contre locaux à construire ; bail à construction et crédit-bail ; contrats de construction de maisons individuelles ; fiscalité des opérations de construction
5. Assurances

Module

DROIT DE L'ENTREPRISE

1. Comptabilité des entreprises
2. Baux commerciaux
3. Opérations sur fonds de commerce
4. Sociétés civiles et commerciales
5. Procédures collectives
6. Procédures civiles d'exécution
7. Aspects juridiques et fiscaux de la transmission de l'entreprise (à titre onéreux/à titre gratuit)